

Renouées asiatiques (Polygonacées)

Reynoutria japonica Houtt., *R. sachalinensis* (F. Schmidt) Nakai, *R. x-bohemica* Chrtek & Chrtkova



Plantes herbacées vivaces, originaires de l'Himalaya, de Chine, du Japon et de l'île de Sakhaline, pouvant atteindre 1 à 4,5 m de haut.



© P. Vahrameev (MNHN-CBNBP)

Flours de *R. x-bohemica*

Tige creuse, cylindrique, noueuse, tachetée de rouge sombre

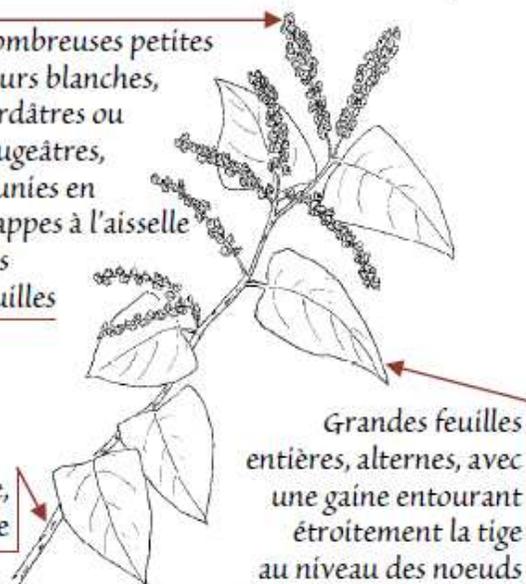
Feuilles de *R. japonica*



© P. Vahrameev (MNHN-CBNBP)

Fruit membraneux contenant une graine

Nombreuses petites fleurs blanches, verdâtres ou rougeâtres, réunies en grappes à l'aisselle des feuilles



Grandes feuilles entières, alternes, avec une gaine entourant étroitement la tige au niveau des noeuds

De forme ovale à triangulaire, à base tronquée, droite ou arrondie voire cordée et à l'extrémité se terminant par une pointe
Nervures glabres ou poilues suivant les espèces

Racines profondes aux rhizomes puissants et lignifiés, se cassant facilement

J F M A M J J A S O N D

Renouées asiatiques

Prévention :

- **Eviter le transport** et l'utilisation de terres contaminées par des fragments de tige ou de racines (chantier, talus routier, Fossés en bord de cours d'eau ou de zones humides...)
- **Nettoyage des engins** suite à une intervention en zone contaminée
- **Bâcher** en cas de transport



Choix de gestion

Commencer l'intervention par les zones amont quand forte pente (évite la contamination par rhizomes ou tiges entraînés par l'eau).

Produits de coupe : impérativement à ramasser et mettre sur sol sec (pour séchage hors d'atteinte d'écoulements), bâchage pour transport impératif

Suivi et entretien : de nombreuses années

• Petite surface: ARRACHAGE MANUEL

Permet de supprimer toute la plante (racine comprise) dès le mois de mai. Renouveler l'arrachage mensuellement. Bien faire tomber la terre des racines pour éviter toute reprise.

• Grande surface : FAUCHE

Outil: débrousailluse à fil, faucheuse (si hauteur coupe ajustable et pas de broyage de la végétation)

Période idéale : dès le mois de mai, à renouveler mensuellement

Hauteur de coupe: le plus bas possible



→ Pas de précaution sanitaire particulière

→ Pas de réglementation